

SYNTHÈSE RÉUNION RÉGIONALE

JEUDI 14 MAI 2020

ÉDUCATION À L'IMAGE EN MILIEU SCOLAIRE

■ PARTICIPANT·E·S

INSTITUTIONS

Région Occitanie, Florence Carre, Service Industries créatives
Région Occitanie, Sarah Alleguede, Service Education et jeunesse
Région Occitanie, Véronique Micholet, Service Education et jeunesse
DRAC, Marc Latané, Conseiller cinéma-audiovisuel
DRAC, Florence Caudrelier, Conseillère pour l'action culturelle et territoriale
Rectorat de Toulouse, Brigitte Quilhot-Gesseume, DAAC
Rectorat de Toulouse, Sophie Godefroy, Chargée de mission cinéma-audiovisuel à la DAAC
Rectorat de Toulouse, Anne Faurie-Herbert, IA IPR Lettres-Cinéma
Rectorat de Montpellier, Céline Escolan, IA IPR Lettres-Cinéma
Rectorat de Montpellier, Yvan Prat, Chargé de mission cinéma-audiovisuel à la DAAC
DRAAF-SFRD Occitanie, James Chaigneaud, Chargé des politiques artistiques et culturelles

STRUCTURES CULTURELLES

Acreamp, Toulouse - Luc Cabassot - Coordination Lycéens et Apprentis au cinéma, partenaire option cinéma de Muret
Les Chiens andalous, Montpellier - Anaïs Labit - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Hérault
Ciné 32, Auch - Blandine Beauvy - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Gers, partenaire option cinéma d'Auch
Cinelatino, Toulouse - Laura Woittiez - Résidence d'artiste (Occit'avenir)
Cinéma ABC, Toulouse - Stéphanie Bousquet - Coordination École et Cinéma, Haute-Garonne, partenaire option cinéma de Toulouse
Cinémaimaginaire, Saint-André - Jean-Pierre Bellay - Coordination Collège au cinéma, Pyrénées-Orientales
Cinemaude, Narbonne - Fabrice Capparos - Coordination Collège au cinéma, Aude
Cinema VEO, Castelnaudary - Denys Clabaud, responsable du jeune public
Ciné-théâtre, St Chély d'Apcher - Lucile Mathieu - Partenaire option cinéma St Chély d'Apcher
Conseil Départemental Haute-Garonne - Hervé Hirigoyen - Coordination Collège au cinéma, Haute-Garonne
Cumav 65, St Sever de Rustan - Jacky Tujague - Partenaire option cinéma de Vic en Bigorre
Institut Jean Vigo, Perpignan - Frédéric Borgia, Sylvie Sidou - Coordination Ecole au cinéma, Pyrénées-Orientales, partenaire option cinéma de Perpignan
Itinérances, Alès - Antoine Leclerc, Lilly Dos Santos, Ludivine Gil - Coordination Ecole au cinéma, Gard, Coordination Lycéens et Apprentis au cinéma, partenaire options cinéma d'Alès, de Bagnols-sur-Cèze et Mende
Gindou cinéma, Gindou - Sébastien Lasserre, Marie Virgo - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Lot
Media Tarn, Albi - Myriam Botto - Coordination École et Cinéma et Collège au cinéma, Tarn, partenaire option cinéma de Carmaux
Passion Cinémas, Caussade - Yo Misfeldt - Coordination École et Cinéma, Tarn et Garonne
Pêcheurs d'images, Lunel - Christine Brosseau-Luzi, Bruno Jockey Monrozier, Amit Belicha - Partenaire option cinéma de Lunel
Théâtre+Cinéma, Narbonne - Julie Roux - partenaire option cinéma de Narbonne
La Trame, Toulouse - Edith Bourzes, Alain Chaix - Partenaire options cinéma de Lavaur et Millau, Résidences d'artiste (Occit'avenir)

MEMBRES DE L'AG D'OCCITANIE FILMS INVITÉS

Midi Film, Toulouse - Isabelle Dario, réalisatrice intervenante
Les Storygraphes, Toulouse - Annelise Vieilledent, directrice de production
Trésorier de l'association Occitanie films - Guillaume Boulangé, Maître de conférences cinéma

MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'OCCITANIE FILMS

Karim Ghiyati, directeur, Amélie Boulard et Marie Chèvre, chargées de l'éducation aux images, animatrices de la réunion, ainsi que Carole Chassagnoux, Géraldine Durand-Dosdat, Valentine Pignet.



Capture d'écran réunion

■ CONTEXTE

- Cette réunion découle d'un précédent rendez-vous, celui du 22 avril, avec les structures membres de l'AG d'Occitanie films et les représentants de ses tutelles, la Région et la DRAC, où les participants ont partagé des informations sur l'impact du virus sur leurs activités.

Parmi les demandes formulées figurait un temps d'échange spécifique entre les institutions et les structures culturelles investies dans le champ de l'éducation à l'image en région.

- A partir d'une demande spécifique portant sur les projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, le choix a été fait de s'adresser aux structures coordinatrices de dispositifs scolaires, partenaires de lycées à option cinéma et porteuses de projets financés dans le cadre d'Occit'avenir (ateliers, résidence, etc) afin de limiter le nombre de participants et faciliter les échanges.

■ PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- Bref retour sur les actions pendant la période de confinement
- Quels projets sera-t-il possible de mener sur la période de mai-juin ? Quelles sont les adaptations envisageables, notamment à distance ?
- Quelles seront les modalités pour les projets reportés ou annulés ? Quelle gestion de la rémunération des intervenants impliqués ?
- Quel calendrier pour les différents appels à projets en vue de l'année scolaire 2020-2021 ?

■ ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'IMAGE EN RÉGION, DEPUIS LE 16 MARS, PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

- Les projets ont été suspendus pour certains et poursuivis à distance pour d'autres avec la fermeture des établissements scolaires et des salles de cinéma.

- Les personnels des structures culturelles ont été, dans leur grande majorité, en chômage partiel ou technique avec un temps de travail varié ou nul.

- Dans le cadre des dispositifs en temps scolaire (Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma), du fait de la fermeture des salles de cinéma et des établissements scolaires, les projections du film du 3ème trimestre n'ont pu avoir lieu et les interventions en classe ont été annulées.

- La plupart des comités de pilotage des dispositifs ont eu lieu à distance et ont préparé les programmations pour l'année scolaire prochaine, mais de nombreuses questions se posent.

- Options cinéma en lycées : il y a autant de situations différentes que de projets et de classes, car les enjeux et les situations des structures culturelles partenaires ne sont pas les mêmes :

> Poursuite à distance des projets déjà entamés, avec intervention des professionnels en « classe virtuelle », en visio ou par écrit, pour faire des retours sur les avancées des travaux des élèves.

> Lancement de nouveaux projets à distance : beaucoup de réalisations de films par téléphone portable dans les conditions du confinement, suivis par les intervenants professionnels.

> Suspension de projets : des films commencés d'être tournés et pas terminés, des montages qui ne peuvent être faits car les rushes étaient dans les ordinateurs des lycées, ou arrêt total des actions pratiques lorsque les partenaires culturels des lycées sont en chômage technique.

- Occit'avenir : Les projets sont arrêtés puisqu'ils se déroulent entièrement dans les établissements scolaires. Reports envisageables sur l'année scolaire suivante selon les lycées et le calendrier des artistes.

■ CALENDRIER ET INFORMATIONS

SUR LES RÉOUVERTURES PRÉVUES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- Lundi 11 mai : pré-rentree des enseignants de primaire.

- Mardi 12 mai : réouverture progressive des écoles primaires, en commençant avec les classes charnières (grande section de maternelle, CP, CM2).

- Lundi 18 mai : réouverture progressive des collèges, en commençant avec les classes de 6ème-5ème.

- Fin mai : décision sur la réouverture des lycées qui se ferait en juin, en commençant par les lycées professionnels, et pour le retour en classe des 4ème-3ème.

- Effectifs limités à 15 élèves maximum / classe.

- Le retour des élèves en classe repose sur le libre choix des familles. L'élève qui n'est pas en classe poursuit l'enseignement à distance.

- Mesures sanitaires très précises, respect des règles de distanciation, présence des élèves de manière alternative et selon des modalités variables (un jour sur deux, deux jours consécutifs sur quatre ou une semaine sur deux).

- Limitation des heures de cours dans une journée (commencer tard, finir tôt) pour permettre désinfections des salles.

- En école primaire, mise en place d'ateliers pour petits groupes d'élèves (10-15 max) où ils peuvent être accompagnés par des artistes ou animateurs, financièrement pris en charge. La priorité est mise sur les quatre domaines Sport - Santé - Culture - Civisme (2S2C) pour les temps où les élèves ne sont pas avec l'enseignant.

Information complémentaire aux échanges (source : site de l'Education Nationale) :

Dans tous les cas de figure, après le 11 mai, les élèves sont dans quatre situations possibles :

- en classe ;

- en étude si les locaux et les moyens de surveillance le permettent ;

- à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance ;

- en activité grâce à un accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif Sport - Santé - Culture - Civisme (2S2C).

■ QUELLE PLACE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS CE CONTEXTE GÉNÉRAL ?

CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- Le confinement et les modalités de reprise vont modifier ponctuellement les pratiques culturelles sur le temps scolaire. Crainte des artistes d'une hiérarchisation des pratiques artistiques vers le bas, considérées comme moins prioritaires, de diminutions de l'ambition des projets.
- Les structures appellent les institutions à réaffirmer l'importance des pratiques artistiques dans les enseignements scolaires.

PRISE DE PAROLE DRAC

- Envisager toutes les possibilités pour investir le temps artistique courant juin et envisager de reporter des projets à partir de la rentrée.
- Favoriser le temps du projet pour qu'il ait toute sa place, toute sa dimension, qu'il ne soit pas réduit, et non pour occuper les élèves.

PRISE DE PAROLE ÉDUCATION NATIONALE

- En ce moment, chaque établissement se trouve dans une situation particulière, donc complexe d'avoir une politique générale.
- Les chefs d'établissement sont très préoccupés par les questions pratiques chronophages pour la réouverture des établissements. Il y a aussi à gérer des obligations d'orientation, d'examen, etc.
- Pour autant, il y a une réelle volonté de vigilance et d'attention aux partenaires culturels. On peut avoir confiance dans les enseignants sur leur envie de repartir. Le maillage entre enseignants, intervenants, structures culturelles est important.
- Quand les élèves retourneront en classe, il faudra leur permettre de s'exprimer sur ce qu'ils vivent. Les artistes seront sûrement ceux qui seront le mieux à même de faire émerger cette parole de façon créative.

■ QUELLES ADAPTATIONS POSSIBLES EN PRÉSENTIEL / DISTANCIEL ?

CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

- Difficultés d'implication des élèves en distanciel sur des projets proposés en confinement, notamment car toute notation sur les projets faits dans le cadre de l'option cinéma n'est pas prise en compte dans le contrôle continu.
- Résidences d'artistes : sur ce dispositif-là, le principe est que l'artiste soit immergé dans l'établissement, c'est compliqué de faire du distanciel.
- De même, dans le cadre d'ateliers de réalisation, la pratique collective est difficilement envisageable autrement qu'en présentiel
- Importance de l'intervenant-e professionnel-le : personne extérieure complémentaire du rôle de l'enseignant.
- Comment mener une intervention dans une classe avec des enfants qui n'ont pas le droit de bouger, d'échanger des objets ? Limitation des choses qu'on peut leur faire faire en pratique artistique.
- Besoin d'échanges de pratiques à ce sujet (via une plateforme ?).
- Interrogation cruciale de la rentrée : la formation des enseignants en présentiel ou en distanciel. Rappel de l'importance du présentiel pour qu'ils se connaissent, c'est aussi un temps de rencontres.

PRISES DE PAROLE EDUCATION NATIONALE

- Sur la question de l'évaluation : les notes obtenues pendant le confinement ne sont pas prises en compte, néanmoins l'accompagnement et le suivi de l'élève par le biais d'annotation permet à l'élève de se positionner par rapport aux attentes et de rester motivés.
- Pour les options cinéma, les films réalisés ne sont pas évalués pour le baccalauréat cette année.
- La valorisation de l'assiduité des élèves sera prise en compte. Tout ce qui s'est passé pendant le confinement sera valorisé par une appréciation que pourront donner les enseignants.
- En cette période de mai-juin, difficultés pour les enseignants de maintenir une continuité pédagogique entre des élèves en distanciel et d'autres de retour en classe.
- Dans toutes les académies, les DAAC mettent en oeuvre des pistes pour aider les enseignants : mise à disposition de ressources.
- Nécessité de réfléchir collectivement avec les structures culturelles à notre inventivité pédagogique en matière d'éducation artistique et culturelle (via des groupes de travail ?) pour garder le fil avec les enseignants et tisser des liens différemment, pour penser l'articulation entre présentiel et distanciel, qu'il ne faut pas opposer. Réflexion à mener sur la complémentarité des rôles respectifs des enseignants et des professionnels dans ce cadre.
- Rentrée de septembre : réfléchir à des situations dématérialisées pour nous projeter sur des situations qui pourraient éventuellement être plus compliquées au niveau sanitaire et financier.
- Formations : pour le moment, les formations dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle sont prévues en présentiel.
- De même, la salle de cinéma reste le lieu privilégié de la rencontre des œuvres (pour les dispositifs et les actions d'éducation artistique en général).

PARTAGE D'IDÉES

- A partir de ressources en ligne (quizz, extraits de films, affiches...), échanger avec les élèves sur le langage cinématographique.
- Via un site de visioconférence, discuter avec les élèves, comme si c'était une intervention en classe. Exemple : revenir sur des films qui avaient été vus en salles de cinéma, travail sur la critique des films...
- Rassembler sur une plateforme des retours d'expériences et ce que les élèves peuvent plébisciter en termes de pratiques.
- Pour la pratique du montage, faire des petits groupes et faire tourner les équipes.
- Activité autour du "film absent" du 3ème trimestre (dans les dispositifs) : piste intéressante pour recréer du lien avec les enseignants et élèves. (cf. ci-dessous : Retour sur la réunion nationale Collège au cinéma)

■ ACTUALITÉS DES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION A L'IMAGE

RETOUR SUR LA RÉUNION NATIONALE COLLÈGE AU CINÉMA

- Tendances nationales des coordinations du dispositif : report du 3ème film à l'année prochaine, avec les ateliers prévus.

- Développement de la plateforme pédagogique "Nanouk" pour ouvrir aux films du catalogue Collège au cinéma.

- Proposition d'activité : « le film absent » : mise en ligne sur la plateforme "Nanouk" de la 1ère séquence de tous les films du 3ème trimestre non projetés, pour que les élèves inventent la suite des films, avec en perspective une valorisation aux prochaines rencontres nationales Passeurs d'Images.

- A venir, une plateforme qui mutualisera les pratiques développées pendant le confinement, pour valoriser la créativité des élèves. En ligne fin juin.

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA EN OCCITANIE

- Enjeu partagé de maintenir le lien avec les salles, les enseignants et les intervenants, notamment via les bilans.

- Donner le plus d'éléments pédagogiques aux enseignants pour leur donner envie d'être présents dans le dispositif à la rentrée.

- Proposer le film du 3ème trimestre, en film bonus, dans la programmation de l'année prochaine.

- Vigilance particulière sur le déploiement des interventions pour renforcer les échanges entre élèves et professionnels.

■ LE LIEN DES JEUNES AUX SALLES ET AUX MÉTIERS DU CINÉMA

Difficultés sont à prévoir pour faire revenir les jeunes au cinéma étant donné le développement des pratiques individuelles pendant le confinement.

Piste : travailler la question du lien entre les jeunes et les lieux de culture

- pour la 1ère fois, un questionnaire destiné aux élèves va être réalisé dans le cadre de Lycéens et apprentis au cinéma pour tenter de les interroger sur leur perception du dispositif, de la salle, des films.

- à travers des temps de parole, par exemple, permettre aux élèves de s'exprimer autour de ce temps de non-présence dans les cinémas, les faire parler des cinémas eux-mêmes et de leur relation avec eux.

- incarner les salles art & essai, faire dialoguer les exploitants et les élèves pour les sensibiliser et leur faire découvrir ce métier.

- de même avec les responsables de festivals et plus généralement les métiers de la chaîne de fabrication des films : arriver à mieux faire connaître aux élèves les différents acteurs et leur faire comprendre que tous sont interdépendants, reliés les uns aux autres.

- les nouveaux programmes des enseignements cinéma élargissent l'attention sur cette économie du cinéma, au niveau des spécialités et optionnels.

- dans cette optique-là, une attention particulière peut être portée à l'appel à projets "Découverte des métiers de la culture, du patrimoine et des métiers d'art" lancé par la Région Occitanie.

■ LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION ET DU STATUT DES INTERVENANT-E-S

Quelle gestion du report des interventions sur la période écoulée ?

- Des solutions différenciées ont dû être trouvées selon que les intervenant.e.s soient déclarés au régime général, déclarés par des associations sous convention ou autoentrepreneurs.

- Cette crise met le doigt sur les limites d'un engouement pour l'autonomie des intervenant.e.s via autoentreprise. On voit qu'en cas de situation difficile, les CDD courts ont pu être sauvegardés alors que c'est beaucoup plus compliqué pour les autres statuts.

- Concernant l'intermittence : actuellement, 70h d'interventions dans le cadre de projets d'EAC éligibles au régime avant 52 ans et 120h après, si le quota des 507 heures n'est pas atteint. Les heures sont prises en compte mais pas dans le salaire pour le calcul de l'indemnité et du salaire annuel de référence. Des évolutions du régime de l'intermittence seraient souhaitables.

> Piste : faire remonter le plafond de la limitation du nombre d'heures prises en compte dans calcul des 507h ?

- Constat plus général posé de longue date : il est nécessaire et urgent qu'il y ait un statut pour les intervenant.e.s artistiques afin de faciliter leurs actions, notamment en milieu scolaire et ce d'autant plus vu l'actualité.

- Il serait utile que ce besoin remonte dans le cadre des négociations nationales entre syndicats, organisations professionnelles et associations patronales. Appel à la réflexion et au soutien des tutelles et collectivités.

■ MODALITÉS DES PROJETS REPORTÉS

- Résidences en cours : difficultés pour les reporter liées au changement d'élèves, au temps du projet restreint et/ou difficile à réintégrer au calendrier de l'année scolaire prochaine.

- Position commune de la DRAC, la DRAAF et la Région : souplesse et facilités concernant l'utilisation des subventions attribuées pour l'année 2020 en 2021, incitation à reporter les projets et, si pas possible, solutions étudiées au cas par cas, dans l'optique de tenter de ne pas pénaliser les professionnels et les structures.

A noter que la loi d'urgence du 23 mars permet de passer outre la notion de service fait ou service rendu.

- Projets Occit'avenir : les établissements scolaires peuvent disposer sur 2 ans de la subvention de la Région. Pour un projet entamé dont la finalisation est reportée, la Région peut commencer à verser la subvention aux lycées à hauteur des dépenses éligibles engagées, sur la base des factures et justificatifs.

■ CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

RÉGION

Même calendrier pour les appels à projets "Occit'avenir" et "Découverte des métiers de la culture, du patrimoine et des métiers d'art", destinés aux structures culturelles et associations :

- ouverture de la saisie à partir du 2 juin et possibilité de saisir projets jusqu'au 18 septembre
- décalage du moment du vote donc prévoir des interventions plutôt à partir de janvier 2021

DRAC

- Appel à projets Culture justice fait.
- Commissions de sélection des appels à projets Culture / Handicap et Culture/Santé reportées à l'automne.
- Passeurs d'images : à priori calendrier habituel mais réflexion en cours car problème de chevauchement sur 2021 entre les projets 2020 décalés et les nouveaux projets 2021.

SYNTHÈSE RÉUNION RÉGIONALE

Éducation à l'image en milieu scolaire
Jeudi 14 mai 2020

CONTACTS

Amélie Boulard (Montpellier)
amelie@occitanie-films.fr

Marie Chèvre (Toulouse)
marie@occitanie-films.fr

■ Éducation aux images
Pôle Régional d'Occitanie



Occitanie films

4 rue Castillon
34000 Montpellier
04.67.64.81.53

15 rue Rivals - BP83408
31011 Toulouse Cedex 6
05.61.13.55.61



www.occitanie-films.fr